



Le droit à l'information

Dernière mise à jour le : 17 Juil 2018



En 2003, la loi institue un droit individuel des assurés à être informés sur leur retraite. Et la loi de novembre 2010 a renforcé ce droit.

Pour remplir cette mission les régimes obligatoires de retraite, de base et complémentaire, sont rassemblés dans un groupement d'intérêt public : le GIP Info Retraite. Cet organisme met en œuvre des services destinés à proposer une information générale et individuelle sur la retraite.

Par la loi de janvier 2014 l'Union Retraite a succédé au GIP Info Retraite.

Les services du droit à l'information permettent aux assurés de :

- retracer l'ensemble de leur carrière, dans un document commun à tous leurs organismes de retraite,
- vérifier les informations les concernant, et, s'ils constatent des manques ou des erreurs, contacter leurs organismes de retraite pour des corrections éventuelles,
- connaître le montant approximatif de leur future retraite selon leur âge de départ à la retraite.

Une estimation personnalisée et un relevé individuel de situation sur votre espace sécurisé Ma Cavec en ligne

La Cavec vous propose une estimation personnalisée de votre retraite, [en vous connectant sur Ma Cavec en ligne](#). Vous pouvez visualiser le montant de votre future retraite de base et de votre retraite complémentaire, à différents âges et ainsi, pouvoir choisir le moment de votre départ, avec tous les éléments nécessaires.

[Sur Ma Cavec en ligne, téléchargez votre relevé indiciduel de situation en un clic !](#) Ce document vous fournit l'ensemble des informations sur votre situation au regard de votre retraite : liste des régimes auxquels vous avez cotisé, rémunérations, durées de cotisation, nombre de trimestres acquis, périodes ou événements particuliers. Ce document est généré à la demande et regroupe les éléments de toute votre carrière.

Mot-clés : information; estimation



Prolongements

- [» Simuler ses droits](#)

Documents téléchargeables

- [Les statuts de la Caisse](#)

Dernières actualités

- [« Les experts-comptables vont payer plus de cotisations pour toucher moins de retraite ! »](#)
- 12 Septembre 2019
- [Réforme des retraites : la Cavec vous invite à l'atelier débat du 25 septembre 2019 dans le cadre du Congrès de l'Ordre à Paris](#)
- 23 Juillet 2019
- [Elections du conseil d'administration de la Cavec en 2019](#)
- 02 Septembre 2019

[+ d'actu](#)

Liens externes

- [» Votre espace sécurisé Ma Cavec en ligne](#)
- [» Le site du GIP Info-retraite](#)

Diaporama photo



70 ans - L'avenir en toute lib...